



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le maire du canton de Gore, monsieur Scott Pearce, est ré-élu préfet de la MRC d'Argenteuil

Lachute, le 23 novembre 2017 – Lors de la séance ordinaire de la MRC d'Argenteuil tenue le 22 novembre 2017, le conseil de la MRC a procédé à l'élection du préfet et du préfet suppléant, conformément aux dispositions de la Loi sur l'organisation territoriale municipale. Monsieur Scott Pearce, maire du canton de Gore, a été élu par acclamation par ses collègues du conseil et entamera ainsi un troisième mandat à la préfecture. Le maire de la ville de Lachute, monsieur Carl Péloquin, a également été élu par acclamation par ses pairs pour un deuxième mandat au poste de préfet suppléant.

Maire de la municipalité du canton de Gore depuis le mois de novembre 2004, monsieur Pearce a également exercé les fonctions de préfet suppléant de la MRC d'Argenteuil au cours de deux mandats consécutifs, de novembre 2009 à novembre 2013. Activement impliqué dans le milieu municipal, monsieur Pearce est également membre du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) depuis 2009, où il occupe la vice-présidence du comité des relations internationales et la vice-présidence du caucus du Québec, en plus d'être membre du comité permanent des questions environnementales et du comité sur la sécurité et la prévention de la criminalité au sein des collectivités. Il siège aussi au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) depuis décembre 2013, en qualité de représentant des municipalités bilingues de la province et de vice-président de la Commission permanente de l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement.

Dans les moments qui ont suivi son élection au poste de préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Pearce a exprimé son grand attachement à la magnifique région d'Argenteuil. Il a tenu à remercier ses collègues du conseil de la MRC pour leur confiance, et il a réitéré son engagement à défendre, au meilleur de ses capacités, les intérêts supérieurs des citoyennes et citoyens de la MRC d'Argenteuil. Monsieur Pearce se dit très honoré d'avoir le privilège de représenter la MRC d'Argenteuil et est très heureux de poursuivre ainsi son engagement envers le monde municipal.

Élection du préfet suppléant

Maire de la ville-centre depuis novembre 2013, monsieur Péloquin occupe la présidence du comité de développement économique de la MRC d'Argenteuil. Très présent dans la communauté, il a exercé les fonctions de préfet suppléant de novembre 2015 à novembre 2017.

Monsieur Péloquin se dit très enthousiaste de poursuivre son engagement dans le monde municipal en assumant la fonction de préfet suppléant au palier régional et a assuré ses collègues de même que l'ensemble des citoyennes et citoyens, de sa pleine et entière collaboration dans la conduite des travaux de la MRC.

Le mandat du préfet, tout comme celui du préfet suppléant, est d'une durée de deux ans, se terminant en novembre 2019.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Me Renée-Claude L'Allier, avocate
Greffière et adjointe au directeur général
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2327
rclallier@argenteuil.qc.ca